AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP. 5-5-64 292223

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)

(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

ABONNEMENT ANNUEL 15 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)

C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

Bulletin Technique N° 44 de Mai 1964 — 1964-10

DEPISTAGE des FOYERS PRIMAIRES de MILDIOU et BLACK-ROT

de la VIGNE

et du MILDIOU de la POMME de TERRE

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Comme chaque année, la Station d'Avertissements Agricoles offre une prime de 15 F. à la première personne qui nous adressera une feuille de vigne, une grappe de raisin atteinte de Mildiou ou de Black-Rot, ou bien une fane de Pomme de terre portant une tache de Mildiou.

Pour la vigne, une prime sera attribuée tant pour le Mildiou que pour le Black-Rot pour chacune des appellations ci-dessous. En outre une prime supplémentaire est prévue pour chaque département dans le vignoble hors appellation.

Pour la Pomme de terre une seule prime sera offerte par département.

Les expéditeurs d'échantillons voudront bien nous envoyer les feuilles et les grappes soit entre deux buvards légèrement humides, soit dans un sachet de matière plastique, aux adresses suivantes :

1°) Station d'Avertissements Agricoles du Sud-Ouest, Chemin d'Artigues, CENON (Gde)

- GIRONDE : Bourg-sur-Gironde, St-Emilion, Médoc, Graves, Entre-deux-Mers, Sauternais, Ste-Croix-du-Mont.
- DORDOGNE : Monbazillac.
- LANDES et LOT-et-GARONNE : Bas-Armagnac, Haut Armagnac, Ténarèze, Tursan.

2°) Sous-Station d'Avertissements Agricoles, 45 rue de Bellefonds, COGNAC (Charente)

- CHARENTE-MARITIME et CHARENTE : Grande Champagne, Petite Champagne, Borderies, Fins bois.

3°) Sous-Station d'Avertissements Agricoles, 23 rue du Maréchal Joffre, PAU (B.P.)

- BASSES-PYRENEES : Jurançon, Vic-Bilh, Irouleguy, Bellocq.

Il sera précisé pour chaque envoi d'échantillon, les noms, prénoms et adresses des concurrents, la date de la découverte, le cépage, l'emplacement de l'organe atteint, l'importance du foyer, la nature du sol, l'exposition.

En ce qui concerne la Pomme de terre, indiquer si la culture a été arrosée ou irriguée.

.../...

P133

AVERTISSEMENTS

VIGNE

Black-Rot : Le beau temps chaud a favorisé le développement de la vigne. Ainsi, de nouvelles feuilles ne sont pas protégées contre les risques de contamination qui peuvent provenir des grains se trouvant sur le sol (Périthèces) mais aussi pour les vignes à débourrement hâtif, des premières taches qui risquent d'apparaître dans la 2ème partie de la semaine prochaine (Pycnides).

Pour éviter ces invasions, il serait utile de prévoir un traitement avant le 7 mai sur les vignes situées dans la zone envahie par le Black-Rot.

Araignées rouges : Dans plusieurs vignobles, des pontes nombreuses ont pu être observées au moment de la taille. Actuellement, les éclosions sont en cours.

Pour prévenir les dégâts un traitement pourrait être appliqué dans les vignes où des pullulations ont été remarquées.

ARBRES FRUITIERS

Tavelures des Poiriers et des Pommiers : En raison de l'évolution rapide de la végétation et des risques nouveaux de contamination, un traitement est conseillé avant le 7 mai sur toutes les variétés de Poiriers et de Pommiers.

INFORMATIONS

VIGNE

Oïdium : Dans les foyers de l'an dernier et en particulier sur les cépages sensibles, un Soufrage éviterait les premières manifestations de la maladie.

ARBRES FRUITIERS

Rouille du Prunier : Nous rappelons que les attaques de Rouille peuvent être prévenues par l'application d'une Bouillie bordelaise à 1% ou d'une spécialité à base de Zinèbe et de Zirame.

Bordeaux, le 2 Mai 1964

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX